

Questions au Feuilleton

*L'AIDE DU GOUVERNEMENT AUX MILITAIRES
CANADIENS

Question n° 2613—M. Forrestall:

Par suite de réévaluations du mark, quelles mesures le gouvernement prend-il pour protéger et aider les membres des Forces armées canadiennes, stationnés en République fédérale d'Allemagne, qui doivent non seulement faire face à une hausse du coût de la vie, mais également subir les conséquences de la réduction du pouvoir d'achat du dollar canadien, monnaie dans laquelle ils sont payés?

L'hon. James A. Richardson (ministre de la Défense nationale): Les mesures prises par le gouvernement pour protéger et aider les membres des Forces canadiennes stationnées en Allemagne qui doivent faire face aux effets combinés de l'inflation et de la réévaluation sont les suivantes: a) On a établi un indice indiquant le rapport qui existe entre le niveau des prix à la consommation à Ottawa et ceux qui existent à Lahr et à Baden-Baden en Allemagne. b) Cet indice est calculé chaque mois. c) Une variation de 5 points de l'indice de compensation entraînera un rajustement immédiat de solde pour le personnel stationné en Allemagne. Les membres des Forces canadiennes qui ne vivent pas dans les logements familiaux bénéficient d'une compensation supplémentaire. De mai à août 1973, l'indice a augmenté de 30 points et les ajustements de solde ont été augmentés progressivement jusqu'au niveau actuel de \$107.70 par mois pour les caporaux et de \$255.00 par mois pour les lieutenants-colonels. De janvier à août 1973, les rajustements de l'indemnité de logements à l'extérieur sont passés de \$50.00 par mois à \$150.00 pour les caporaux et de \$76.00 par mois à \$158.00 pour les lieutenants-colonels.

LE PLACEMENT DE CRIMINELS ENDURCIS DANS DES
ÉTABLISSEMENTS À SÉCURITÉ MINIMALE

Question n° 2651—M. Reynolds:

Le gouvernement a-t-il l'intention de maintenir sa politique de placer dans des établissements à sécurité minimale les criminels endurcis, surtout ceux qui sont sur la liste des plus recherchés de la GRC et, dans l'affirmative, pourquoi?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Le Service canadien des pénitenciers n'a jamais eu l'habitude de placer des criminels endurcis d'abord dans des établissements à sécurité minimale. Les criminels dont le nom a déjà figuré sur la liste des criminels recherchés par la G.R.C. sont, dès leur arrivée, incarcérés dans des établissements à sécurité maximale. On n'autorise un transfèrement dans des établissements à sécurité moindre que lorsque les faits portent à croire que le détenu se conduira de façon satisfaisante dans un établissement à sécurité moindre, et seulement après avoir mûrement réfléchi aux risques sécuritaires que comporte ce transfèrement. Quand le personnel de classification envisage de transférer un détenu d'un établissement à sécurité maximale à un établissement à sécurité moyenne, il analyse minutieusement tous les aspects du caractère du détenu. Il doit être persuadé que le détenu ne cherchera vraisemblablement pas à s'évader, et, s'il s'échappait, qu'il ne constituerait aucun danger pour la société, et qu'il tirerait profit du programme de l'établissement à sécurité moyenne. Pour transférer un détenu dans un établissement à sécurité minimale, on doit être d'avis que celui-ci ne cherchera vraisemblablement pas à s'évader, qu'il ne constitue aucun danger pour la société, s'il parvient à s'échapper et qu'il profitera du programme de l'établissement à sécurité minimale où l'on se propose de l'envoyer.

[M. Pelletier (Hochelaga).]

L'ASSISTANCE TECHNIQUE À CUBA

Question n° 2662—M. Dick:

Suite à l'annonce faite par le gouvernement, en janvier 1973, qu'il avait l'intention d'investir un million de dollars dans le cadre d'un programme d'assistance technique destiné à Cuba a) d'où sera tiré l'argent nécessaire pour envoyer des professeurs à Cuba, b) quelles seront les fonctions précises des professeurs envoyés à Cuba, c) le gouvernement cubain enverra-t-il des professeurs au Canada dans le cadre du même programme?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): a) La source des fonds pour le programme de coopération technique avec Cuba est formée d'affectations de fonds parlementaires Vote 30 pour l'année fiscale 1972/73 et Vote 25 pour l'année fiscale 1973/74, lesquelles fournissent les fonds pour les programmes canadiens d'assistance technique. b) Les fonctions des professeurs en génie envoyés à Cuba, seront de donner, dans le cadre d'un projet de trois ans; 118 cours d'une durée de quatre à huit semaines. Ces cours font partie d'un programme menant à une maîtrise en sciences (génie) dans les domaines du génie civil, de l'électrotechnique, du génie industriel, de l'équipement en matériel, et du génie chimique. c) Le gouvernement de Cuba enverra 90 étudiants pour des visites d'une durée de quatre à six semaines. Ces visites auront pour but de faire des consultations sur des travaux de recherche et sur des travaux de thèse qui font partie de ce programme. Le gouvernement de Cuba n'enverra pas de professeurs au Canada.

ÉDIFICE DE LA CONFÉDÉRATION—LE COÛT DU
REMEUBLEMENT

Question n° 2679—M. Stevens:

- Combien a-t-on dépensé en tout pour remeubler l'Édifice de la Confédération?
- A qui a-t-on accordé des contrats et de quels montants?
- Dans quelle mesure, éventuellement, et à qui a-t-on versé ou doit-on verser, des sommes dépassant le coût du contrat initial?
- Pour quel motif ces travaux n'ont-ils pas été mis en adjudication?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): 1. On a dépensé, pour remeubler l'édifice de la Confédération, la somme totale de \$607,407.47.

2. On a adjudgé des marchés visant le remeublement, aux firmes suivantes, pour les montants figurant ci-après:

Metalsmiths Co. Ltd., Don Mills, Ontario.....	\$ 70,429.05
Sunar Industries Ltd., Toronto, Ontario.....	2,739.60
Taylor-Evans Ltd., Montréal, Québec.....	4,050.00
Foto Blohm Assoc. Ltd., Ottawa, Ontario.....	291.70
Anna Warner Lamp Co., Toronto, Ontario.....	3,426.00
Central Marketing Services, Ottawa, Ontario.....	1,715.00
Interiors International, Toronto, Ontario.....	81,063.33
Eric Jensen Greenhouse, Agincourt, Ontario.....	19,403.00
Craftwood Products, Scarborough, Ontario.....	18,625.60
Bostlund Industries Ltd., Oak Ridges, Ontario.....	640.30
Office Specialty Ltd., Ottawa, Ontario.....	1,854.00
Canadian Guild of Potters, Toronto, Ontario.....	948.00
Sunar Industries Ltd., Ottawa, Ontario.....	1,237.20
Taeyan International, Toronto, Ontario.....	3,306.00
G. W. Furniture Ltd., Montréal, Québec.....	40,139.76
Leif Jacobsen Limited, Willowdale, Ontario.....	10,533.48
Sunar Industries Limited, Montréal, Québec.....	41,099.40
Klaus Nienkamper Ltd., Toronto, Ontario.....	7,050.00
Business Accessories Ltd., Toronto, Ontario.....	4,230.00
Steelcase Canada Ltd., Don Mills, Ontario.....	68,171.60
Du Barry Furniture Ltd., Toronto, Ontario.....	5,426.40
Concept Furniture International Ltd., Toronto, Ontario..	47,512.32